

DU
CULTE DES ARBRES

CHEZ LES ANCIENS

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

PAR

CHARLES TOUBIN

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON
ET DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS.

Bibliothèque Maison de l'Orient



148562

PARIS

DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE
DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Quai des Augustins, 19

1862

DU

CULTE DES ARBRES

CHEZ LES ANCIENS.

I

Les arbres étaient, chez les anciens, l'objet d'un culte; c'est là un fait connu des savants, mais qui me paraît mériter d'être examiné de plus près et approfondi davantage. Le but du travail que j'entreprends est d'abord de recueillir les principaux documents que nous ont légués sur cette matière les Grecs et les Romains, puis de faire voir que les Gaulois avaient aussi des *arbres sacrés*, et enfin de rechercher l'origine du culte rendu à l'un de ces arbres, le *pommier*. Je laisserai de côté la question des *bois sacrés*, sur laquelle je n'aurais à apporter que peu de faits nouveaux, et je traiterai seulement des arbres en tant qu'honorés selon leur espèce et individuellement.

Exposons d'abord brièvement les faits; nous tirerons ensuite les conséquences. Les Déliens révéraient, on le sait, un *pal-mier*; l'*olivier* était l'arbre national et sacré de l'Attique. « Réunis autour d'une fontaine, dit Ulysse dans l'Iliade, nous offrons aux dieux de solennelles hécatombes; c'était sous

l'ombrage d'un beau platane, où coulait une eau limpide. Alors apparut un grand prodige. Un horrible dragon, le dos couvert de taches sanglantes, s'échappe de l'autel et se glisse vers le platane. » Ainsi rapprochés et groupés, cet autel, cette source et ce dragon envoyé par les dieux offrent un caractère incontestablement religieux, auquel participe sans doute le platane, dont les rameaux ombragent le tout. J'aurai à parler tout à l'heure plus amplement de Dodone ; je tiens à dire dès ce moment qu'au pied de son arbre prophétique était une source qui, d'après Servius, annonçait l'avenir par les variations du bruissement de ses eaux. Pausanias nous montre dans le Péloponèse un Ἀχρᾶς ou poirier sauvage qui avait, disait-on, servi d'abri aux Dioscures, et près duquel se tenait le devin Théoclès. Troie avait, d'après les poètes, deux arbres consacrés :

Juxtaque antiqua cupressus

Relligione patrum multos servata per annos (1).

L'autre arbre était situé au centre du palais de Priam.

Ædibus in mediis nudoque sub ætheris axe

Ingens ara fuit, juxtaque veterrima laurus

Incumbens aræ atque umbra complexa Penates (2).

Ici encore, comme dans le passage de l'Iliade, l'arbre domine et ombrage l'autel.

Quel était l'arbre de Dodone ? Claudien l'appelle *fatidica quercus* ; Hésiode en fait un hêtre :

Δωδώνη φήγον τε, πελασγῶν ἔδρανον, ἦεν.

Et de même Sophocle dans les Trachiniennes :

Τῆν παλαιαν φηγὸν Δωδῶνι.

(1) *Enéide*, liv. II, v. 714. — (2) *Ibid.*, v. 512.

La plupart des écrivains emploient ici le mot Δρῦς, et c'est ce qui a introduit les divergences, car Δρῦς, que les Latins ont traduit par *quercus*, ne signifie pas seulement *chêne*, mais *arbre en général*. Son congénère l'anglais *tree* désigne également toutes sortes d'arbres (1). D'autres confusions non moindres ont été causées par le double sens du mot πέλεια, qui veut dire à la fois *prêtresse* et *colombe*. « A Dodone, dit Denys d'Halicarnasse, c'était une colombe qui rendait les oracles du haut d'un arbre sacré (2). » Au temps d'Hérodote, les prêtres de Dodone croyaient eux-mêmes que les choses s'étaient passées autrefois ainsi. « Les prêtresses des Dodonéens, dit cet historien, racontent qu'il s'envola de Thèbes l'Egyptienne deux colombes noires, que l'une alla en Lybie et l'autre chez eux, que celle-ci s'étant perchée sur un arbre parla d'une voix humaine... Voilà ce que me dirent les prêtresses des Dodonéens, dont la plus âgée s'appelait Preuménia, celle d'après Timarété, et la plus jeune Nicandra. Leur récit était confirmé par le témoignage du reste des Dodonéens, ministres du temple (3). » Hérodote sent bien qu'il y a là une méprise, mais il ne sait comment l'expliquer. « Les Dodonéens, dit-il, donnèrent, à ce qu'il me semble, le nom de *colombes* à ces femmes, parce qu'étant étrangères, elles parlaient un langage qui leur paraissait ressembler à la voix de ces oiseaux; mais, quelque temps après, quand l'une d'elles commença à se faire entendre, ils dirent que la colombe avait parlé; car tant qu'elle s'exprima dans une langue étrangère, elle leur parut rendre des sons semblables à ceux des oiseaux (4). » Strabon a mieux vu; voici ses termes : « On dit que dans la langue des Molosses et des

(1) A Salins, on appelle *tré* l'arbre mort employé comme pièce de charpente.
— (2) Liv. II, ch. II. — (3) Hér., liv. II, ch. LV. — (4) Hér., liv. II, ch. LVII.

Thesprotos, on appelle les vieilles femmes *πελάσας* et les vieillards *πελίους*. Aussi peut-on se demander si ces fameuses *πελειάδες* n'étaient pas trois *vieilles prêtresses* du temple plutôt que trois oiseaux (1). »

L'Orient avait, comme la Grèce, ses *arbres sacrés*. J'ai déjà cité le cyprès et le laurier de Troie ; l'Égypte ne pouvait manquer d'honorer les arbres, elle qui honorait même certains légumes :

Porum et cæpe nefas violare et frangere morsu.
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina !

Voici un texte positif de Quinte-Curce sur les Indiens : « Inde deos putant quidquid colere cœperunt, arbores maxime quas violare nefas est et capitale (2). » On croit que ces arbres étaient surtout le palmier, le lotus et le sandal. La Palestine même n'était pas étrangère à cette superstition. N'était-ce pas un arbre sacré que le chêne *Rogel* sous lequel Manassés fit scier en deux le prophète Isaïe ? Ce chêne touchait à la source de Siloé. Moïse et les prophètes s'élèvent avec force contre cette pratique répandue dans le peuple de Dieu. « Et vous saurez, dit Ezéchiel (3), que je suis le Seigneur, lorsque vos corps morts et tout sanglants seront étendus au milieu des idoles, autour de vos autels et sur toutes vos hautes montagnes, sous tous vos arbres chargés d'épais feuillages, sous tous vos chênes touffus. » — Osée, parlant des juifs infidèles, s'exprime ainsi (4) : « Ils sacrifiaient sur le sommet des montagnes et sur les collines, ils brûlaient de l'encens sous les chênes, sous les peupliers et sous les térébinthes. » Moïse avait

(1) Strabon, fragm. Palatino-Vaticana, Muller et Dubner, p. 273 et 274. —

(2) Quinte-Curce, liv. VIII, ch. ix. — (3) Ezéch., ch. vi, 2. — (4) Osée, ch. iv.

déjà dit antérieurement (1) : « Vous ne planterez point de grands bois ni aucun arbre près de l'autel du Seigneur votre Dieu. »

Arrivons en Italie. Nous avons trouvé le laurier au centre du palais de Priam ; le voici au centre du palais de Latinus :

Laurus erat tecti medio in penetralibus altis,
Sacra comam multosque metu servata per annos,
Quam pater inventam, primas cum conderet arces,
Ipse ferebatur Phœbo sacrasse Latinus (2).

Cet arbre était sans doute déjà dans les temps primitifs un des attributs de la royauté. Le *figuier ruminal* était conservé ou renouvelé à Rome avec le plus grand soin. « La statue de Nævius, dit Denys d'Halicarnasse, subsistait encore de mon temps ; elle était près du figuier sacré (3). » Tacite nous apprend que ce même figuier existait encore dans le comice au temps de l'empereur Claude. Plutarque nous montre près du cirque un autre arbre qu'il nomme le *saint cormier* (4). Les anciens sont inépuisables en contes et anecdotes pour expliquer les faits historiques, et il ne leur arrive que bien rarement de rester court. Si le palmier était honoré à Délos, c'est que Latone avait enfanté sous son ombrage Diane et Apollon ; le *poirier* du Péloponèse avait servi d'abri aux Dioscures ; le laurier de Latinus existait déjà antérieurement à la construction du palais, et le roi le trouvant là, l'avait respecté ; c'était sous le *figuier ruminal* que la louve avait allaité Romulus et Rémus. La légende du saint cormier n'est pas moins merveilleuse. Romulus venait de lancer son javelot ; la hampe s'enfonça en terre et prit racine : « Avec le temps, dit Plutarque, elle devint un beau et

(1) Deutéronome, ch. xvi, 4. — (2) *Enéide*, liv. VII, v. 59. — (3) Liv. III, ch. xxi. — (4) Amyot traduit par *saint cormier* ; Coray veut qu'on lise *saint cornouiller*.

grand cormier, que les successeurs de Romulus enfermèrent de murailles tout alentour, en le révéral et le contregardant comme chose très sainte (1). » Enfin Tite-Live nous signale à son tour un *chêne sacré* dans la Campagne romaine. Dans une guerre contre les Eques, des députés romains viennent trouver le général ennemi, dont le prétoire se trouvait sous un grand chêne. Citons le texte : « Eos Æquorum imperator quæ mandata habeant ab senatu Romano ad quercum jubet dicere ; se alia interim acturum. » Quercus ingens arbor prætorio imminabat, cujus umbra opaca sedes erat. Tum ex legatis unus abiens : « Et hæc, inquit, *sacrata quercus* et quidquid deorum est, audiant fœdus a vobis ruptum (2). » Nous trouverons aussi tout à l'heure un *arbre sacré* dans la forêt d'Aricie.

Voici un passage précieux de Pline le naturaliste : « Les arbres, dit cet écrivain, furent les premiers temples, et nous voyons aujourd'hui les campagnes fidèles encore à la simplicité de l'ancien culte consacrer leur plus bel arbre à la divinité (3). » L'olivier était dédié à Minerve, le laurier à Apollon, le myrte à Vénus, le lierre à Bacchus, le pêcher à Harpocrate, le peuplier à Hercule.

Herculeæque arbor umbrosa coronæ

Le roi des arbres, le chêne, était consacré à Jupiter. Le myrte, le lierre et le laurier ne durent sans doute cette faveur qu'à des causes accidentelles ou secondaires ; les autres arbres paraissent avoir été honorés en souvenir des services alimentaires qu'ils avaient rendus aux premiers hommes. L'utilité de

(1) Vie de Romulus, ch. xxxii, trad. d'Amyot. — (2) Tite-Live, liv. III, ch. xxv. — (3) Pline, liv. XII, ch. i. Ne serait-ce pas là l'origine de nos arbres dits *de liberté* ?

l'olivier n'a pas besoin d'être rappelée; les peuples primitifs passent pour s'être nourris de glands de chênes, mais l'équivoque du mot Δρῦς se retrouve sans doute encore ici. Pausanias nous apprend, d'après une vieille tradition du Péloponèse, que le premier roi des Pélasges apprit à ces peuples à se vêtir de peaux d'animaux et à ne plus demander indistinctement leur nourriture à tous les fruits, mais seulement à ceux du hêtre. « Il y a plus d'apparence, dit Vigenère, que les premiers hommes vécussent de fayne, dont on peut encore aucunement user presque en lieu de noisettes, que non pas du gland qui est ainsi amer et de mauvais goût et reschauffe par trop. » Les noms mêmes de φαγῶς et fagus (φαγῶ, manger) montrent bien que c'était là par excellence l'arbre à fruits comestibles. Ceux du *pyrus sylvestris* durent être presque aussi utiles aux premiers hommes, et ce fut là sans doute ce qui fit vénérer cet arbre dans le Péloponèse, bien plutôt que le modeste service qu'il aurait rendu aux Dioscures. Quant au chêne, sa puissance et sa beauté contribuèrent vraisemblablement à le mettre au rang des plantes sacrées; mais par son fruit si utile aux porcs, le plus riche et le plus précieux bétail des époques primitives, il rendit indirectement autant de services que le hêtre et mérita les mêmes honneurs. « Comme on fait en Italie un grand usage des porcs, dit Polybe, on en élève une grande quantité, *moindre cependant* que dans l'ancienne Italie, chez les Etrusques et les Gaulois (1). » Cicéron ajoute : « Qua pecude, quod erat ad vescendum hominibus apta, nihil genuit natura fœcundius. » Vauban disait que s'il avait à coloniser avec de faibles ressources une île déserte, il commencerait par y lâcher un troupeau de porcs.

(1) Polybe, liv. XII, p. 8.

Quelles étaient les formes du culte rendu à ces arbres? D'après Sédulius, qui vivait vers le v^e siècle, on établissait des autels à leurs pieds; on leur offrait du vin, des fruits et du miel en invoquant leurs rameaux.

Arboreis alius ponit radicibus aras,
Instituitque dapes et ramos flebilis orat.

On les chargeait même de bandelettes, comme nous le verrons tout à l'heure par le texte d'un édit de Théodose le Jeune. Le passage d'Osée, que nous avons cité plus haut, montre aussi qu'on brûlait de l'encens en leur honneur. Pline nous a dit que les arbres avaient été les *premiers temples*; on peut conclure de ce mot qu'ils étaient entourés d'une enceinte; c'est ainsi que le saint cormier de Romulus était « enfermé de murailles tout alentour. » A Dodone et à Aricie, la prêtresse se tenait au pied de l'arbre et annonçait l'avenir. Le chêne recevait des honneurs spéciaux; c'était l'arbre des trophées :

Vesita spoliis donabere quercu,

dit Claudien au dieu Mars. Romulus avait suspendu à un chêne les dépouilles du roi des Céminiens.

Le christianisme eut beaucoup de peine à faire disparaître le culte des arbres du sein des populations. « Si vous voyez, dit saint Augustin, quelqu'un faire des vœux aux fontaines ou aux arbres, reprenez-le fortement de ce péché. » — « Ne quis, dit une loi de Théodose le Jeune, ridiculo exemplo metuens subidoque vel *redimitam vittis* arborem vel erecta effossis ara cæspitibus, vanas imagines honorare tentet. » Le pape Grégoire le Grand écrit à Agnellus, évêque de Terracine : « Pervenit ad nos quosdam illic, quod dici nefas est, *arbores colere* et multa alia contra christianam fidem illicita perpetrare. » —

Enfin Luitprand, roi des Lombards, condamne à son tour cette même superstition. « Ut si quis ad arborem, quam rustici *sanctivam* appellant, adoraverit vel incantationes fecerit, componat de medietate pretii sui in sacro palatio. »

II

Voilà ce que nous apprennent les anciens sur le culte des arbres en Italie et en Grèce; je passe maintenant à notre seconde question. Les pays druidiques avaient-ils aussi des *arbres sacrés*? Peut-on retrouver la trace d'un pareil fait?

Je commençais à explorer, il y a trois ou quatre ans, le *Champ sacré* des Séquanes, quand il m'arriva de rencontrer près du village de *Vers* un territoire nommé le *Bois-Marlin*, et, immédiatement à côté, un autre climat désigné au cadastre sous le nom de *Champ-du-Pommier*. Je me rappelai alors que M. Henri Martin avait écrit que le pommier était regardé par les Gaulois comme « l'arbre de la science, » et je retrouvai aussi dans mes souvenirs que le pommier jouait un rôle important dans la légende, tant gaélique qu'armoricaine, de Merlin. La forme *Marlin* ne pouvait me donner d'inquiétude; car les habitants du pays disent indifféremment *Marlin* ou *Merlin*. Précisément au-dessous du *Bois-Marlin* et du *Champ-du-Pommier*, je reconnus également la *Plaine-au-Curé*, mais je ne m'arrêtai pas à ce nom, que je ne produis aujourd'hui que sous toutes réserves et uniquement parce qu'à Carnac, une enceinte incontestablement druidique s'appelle la *Maison-du-Curé*. A quelques jours de là, je trouvais à Pontdhéry un nouveau *Champ-du-Pommier* touchant à un territoire nommé *Combe-aux-Prêtres* ou *au Prêtre*. J'avais déjà de nombreuses

raisons de regarder le mot de *Combe-au-Prêtre* comme l'attestation d'un lieu druidique (1). La situation de ces deux *Champ-du-Pommier*, contigus l'un et l'autre à des territoires d'attribution religieuse, me frappa de plus en plus, et je me décidai à pousser plus loin cette enquête. Je consultai par moi-même le cadastre d'une soixantaine de villages dans les départements du *Jura et du Doubs*. Trente-neuf se trouvèrent avoir un *Champ-du-Pommier* (2). Armé de ces renseignements, je publiai le fait; on me le contesta. Essayons de l'établir.

Notons d'abord quelques faits importants. 1° Si vaste qu'en soit le territoire, aucun village n'a, à ma connaissance, deux *Champ-du-Pommier*, mais seulement un; 2° dans des com-

(1) Voir mon mémoire intitulé le *Champ sacré des Séquanes*, dans le recueil de l'Académie de Besançon, 1862. J'ai dit jusqu'à ce jour *Combe-aux-Prêtres*; j'écrirais plutôt aujourd'hui le mot au singulier. Dans son *Etude archéologique sur la vallée de Barcelonnette*, ouvrage plein de faits nouveaux et tout à fait intéressants, M. Charles Chappuis, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Besançon, mentionne une *Serre-du-Prêtre (du prêtre)*, au village de Saint-Ours (page 55), et il a bien voulu m'en signaler une autre à *Saint-Veran*. Ces deux *Serres-du-Prêtre* sont exactement la même chose que la *Côte-au-Prêtre* d'Alaise, mentionnée par un titre existant aux archives de Lons-le-Saunier. Un grand nombre d'objets celtiques décrits par M. Chappuis ont été trouvés à Saint-Ours, où existe aussi une source qui fait des miracles et où l'on se rend en pèlerinage.

(2) Voici les villages qui possèdent ces *Champ-du-Pommier* : Arsurette, Ardon, Bartherans, Censeau, Cerniébaud, Châtelay, Chenecey, Chapelle-d'Huin, Commenailles, Condes, Crouzet, Déservillers, Eternoz, Four, Géraize, Gevresin, Goux, Goux-les-Usiers, Germigney, Lemuy, Liesle, Montrond, Miège, Myon, Nans, Port-Lesney, les Pontets, Pontdhéry, Palantine, Pesans, Resnes, Refranche, Santans, Scey-en-Varasche, Sept-Fontaine, Saint-Lupicin, Vannoz, Villeneuve-d'Amont, Vers. — Le registre cadastral actuel contient presque tous ces *lieux-dits*, mais quelques-uns y manquent cependant. Ainsi à Liesle, *Champ-du-Pommier* ne se trouve plus que dans le vieux terrier; à Goux (canton de Quingey), le climat est nommé par le cadastre *Crêt-de-la-Croix*, mais les habitants disent plutôt *Champ-du-Pommier*, etc.

munes riches en arbres fruitiers, on n'en trouve pas moins un territoire qui porte spécialement le nom de *Champ-du-Pommier*; 3^o aucun pommier n'existe actuellement dans ces trente-neuf climats; or, il semble que s'ils eussent dû leur nom à la présence toute accidentelle et plus ou moins ancienne d'un arbre fruitier de cette espèce, l'effet eût péri, au moins dans la plupart des cas, avec la cause elle-même et la dénomination avec le fait qui l'aurait produite; 4^o la presque totalité de ces *Champ-du-Pommier* appartiennent à des villages que d'autres raisons tirées de la topographie, du cadastre ou de la présence de tumulus me faisaient déjà regarder comme celtiques (Mont rond, Condes, Mièges, Pontdhéry, Ardon, Géraize, Myon, etc.); et, au contraire, dans les localités qui me paraissaient *a priori* de date postérieure, le *Champ-du-Pommier* manque tout à fait (le Pasquier, Fonteny, Ivrey, Pretin, Salins, etc.). Dans les villages situés actuellement dans un lieu bas, mais dominés par un monticule, le *Champ-du-Pommier* est précisément sur la hauteur, comme pour marquer l'emplacement de la localité ancienne (Chenecey, Vers); 5^o nous avons déjà vu que le *Champ-du-Pommier* de Vers touche à *Bois-Marlin*, et celui de Pontdhéry à *Combe-au-Prêtre*; celui de Refranche est de même voisin de *Champ-Prêtre*, et celui de *Châtelay* de *Champ-Belin*. Le *Champ-du-Pommier* de Goux a pour second nom *Crêt-de-la-Croix*; or, on sait avec quel zèle les premiers prêtres chrétiens plantèrent la croix dans les lieux druidiques.

Voici une autre considération plus décisive encore: on trouve des *Champ-du-Pommier* dans des localités où, par l'effet du climat, personne n'a jamais dû songer à cultiver cet arbre pour ses produits (Cerniébaud, les Pontets). Dans le savant mémoire auquel j'ai déjà fait un emprunt, M. Charles Chapuis m'apporte un appui précieux. Après avoir signalé un

Champ-du-Pommier à l'Abbaye (commune de Laverq, Hautes-Alpes), cet archéologue distingué fait les réflexions suivantes (1) : « Que M. Ch. Toubin, sur les plateaux entre Champagnole et Salins, signale le *Champ-du-Pommier*, le Poumério, dans des lieux où il n'existe pas de pommiers; on lui demande aussitôt d'établir qu'il n'en exista jamais, et peut-être aurait-il de l'embarras à fournir cette preuve négative. Il me permettra de lui venir en aide et de citer à l'appui de sa thèse l'exemple que me fournit Laverq; j'ose affirmer que dans ce champ des *Autarets*, qui s'appelle *Champ-Pommier*, *Champ-du-Pommier*, il n'y a jamais eu de pommiers, et la raison que j'en donne, c'est qu'il est situé à la limite de la végétation des arbres, dans la région où l'on ne trouve plus que quelques mélèzes ou quelques sapins isolés et rabougris; Méolans est à 4,019^m, et je ne crois pas exagérer en disant que l'Abbaye est au moins à 4,800. Qu'est-ce donc qu'un *Champ-du-Pommier* à une pareille élévation? Si l'on ne peut fournir de ce nom une explication naturelle, ne sera-t-il pas permis de penser que les druides avaient là un centre religieux, et qu'à cette limite même de la végétation, ils entretenaient quelque arbre qui, dans leurs rites et aux yeux du peuple, remplaçait le pommier sacré? » L'infatigable explorateur signale encore un autre *Champ-du-Pommier* à la *Grande-Serenne* (même département (2)). « La route, dit-il, dans la première partie de cette montée rapide, est dominée par le *Champ-du-Pommier*, où l'on a trouvé un corps avec un grand nombre d'anneaux. Sans doute nous ne sommes pas ici à la limite de la végétation des arbres et à l'altitude de Laverq; mais le Chas-

(1) *Etude archéologique sur la vallée de Barcelonnette*, p. 29 et 30.

(2) *Ibid.*, p. 45 et 46. M. Chappuis décrit et discute une foule d'objets celtiques trouvés à la *Grande-Serenne*.

tellet est à 1,672^m; le *Champ-du-Pommier* par là même vers 1,600, c'est-à-dire dans une région où l'on n'a plus d'arbres fruitiers et où l'on trouverait tout au plus quelques pommiers sauvages (1). Il faut donc revenir aux souvenirs druidiques pour interpréter encore cette dénomination qui reste de nouveau sans explication naturelle. »

Le pommier n'était pas le seul arbre sacré des Gaulois; le poirier sauvage était aussi honoré par eux comme par les peuples du Péloponnèse. Cet arbre se nomme en Franche-Comté *blessonnier*, et son fruit *blesson*; or *bénir* se dit en anglais *bless*, mot qui n'étant ni d'origine latine, ni d'origine tudesque, doit être rendu à la langue celtique. Ainvelle (Haute-Saône) a un territoire qui porte le nom précieux de *Poirier-Béni*. Ne craignons pas d'entrer dans des détails en apparence puérils, si ces détails peuvent nous conduire à la vérité. — « La *poire de prêtres*, dit le dictionnaire de Trévoux, est le plus ancien des fruits. » D'où vient ce nom? Il me semble que ces prêtres-là auraient aisément reconnu pour leurs confrères ceux qui habitaient la *Barme* (Baume) *au Prêtre* de Myon et les diverses *Combe-au-Prêtre* du Jura. D'où vient le mot de *Poire de bon chrétien*? J'y vois une antithèse de *poire de prêtre* sans autre explication possible. Je connais en Franche-Comté trente-cinq *Champ-du-Poirier* (2) qui tous supporteraient très bien l'é-

(1) Mon opinion est que le pommier honoré par les Gaulois était le pommier sauvage, arbre indigène et bien antérieur aux espèces cultivées. Le poirier des Dioscures était de même un *Ἄκρως* ou *pyrus sylvestris*.

(2) Voici ces *Champ-du-Poirier* : Ainvelle, Amancey, Ardon, Arsurette, By, Blégnay, Blois (arrondissement de Lons-le-Saunier), Chay, Commenailles, Cernans, Crouzet, Chapois, Déservillers, Dournon, Epeugney, Four, Gevresin, Latet, Lemuy, Levier, Marnoz, Moutoux, Montrond, Nans, Pesans, Port-Lesney, Refranche, Santans, Saisenay, Scey, Sombacourt, Saint-Lupicin, Valem-poulières, Villeneuve-d'Amont.

preuve de critique que j'ai fait subir tout à l'heure aux divers *Champ-du-Pommier*. A Santans, la forme ancienne s'est conservée; ce village a un *Champ-du-Blessonier*.

Arrivons maintenant au chêne. — « Nihil habent druidæ, dit Pline (ita suos appellant magos) visco et arbore in qua gignatur, *si modo sit robur*, sacratius. Jam per se roborum eligunt lucos (1). » Je ne connais que *cinq Champ-du-Chêne* en Franche-Comté (2), mais en revanche les territoires de Mont rond et de Valempoulières, faisant partie l'un et l'autre du *Champ-sacré* des Séquanes, ont deux de ces *roborum lucos* sous le nom de *Bois-des-Saints-Chênes*; car il me paraît difficile d'accepter la forme *Bois-des-Cinq-Chênes* (3), qui est donnée par le cadastre actuel; j'ai fait connaître ailleurs mes motifs. Il y a moins de quinze ans, et peut-être cet usage dure-t-il encore aujourd'hui, les bergers de la forêt de Chau se rassemblaient au pied d'un chêne le lundi de la Pentecôte et y faisaient leur repas en commun, comme les dévots païens dont parle Sédulius. Cultivaient-ils le sol autour de l'arbre? Je n'ai pu le savoir, mais l'ensemble de la cérémonie s'appelait *faire le chêne*. Chose singulière, la plante symbolique et sacrée par excellence chez les Gaulois et dans l'Italie primitive, la plante aux rameaux d'or,

Talis erat species auri frondentis opaca

Illice.....

Latet arbore opaca

Aureus et foliis et lento vimine ramus

Junoni infernæ dictus sacer...

(1) Pline, liv. XVI, ch. 44. — (2) Dans les villages du *Larderet*, *Onglières*, *Mouchard*, *By* et *Ounans*. — (3) Voir sur ce sujet mon *Etude sur les Champs-sacrés* (Paris, Dumoulin) et le *Champ-sacré des Séquanes*. (Recueil de l'Académie de Besançon.)

Le gui de chêne, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'a laissé en Franche-Comté, soit dans le langage, soit dans les traditions populaires, aucune trace du grand rôle qu'il a joué chez nos aïeux, ou du moins cette trace n'a pu être retrouvée encore (1).

Je connais dans le Jura *trois Champ-du-Cerisier* (Santans, Chamblay, Arsurette), et autant de *Champ-du-Noyer* (Gilois, Montbarrey, Chissey). Pourquoi ces arbres utiles et fort anciens dans l'Occident n'auraient-ils pas été aussi l'objet de quelque hommage de la part des Gaulois ou des Gallo-Romains? La noix est chez beaucoup de peuples un des principaux symboles dans les cérémonies du mariage; au siècle dernier, tout nouveau couple salinois devait planter un noyer aux environs de la ville. Indépendamment de ces *Champ-du-Noyer* et *Champ-du-Cerisier*, je trouve à Santans un territoire qui porte le nom singulier de *Saule-Belín*.

De même que dans les autres parties de l'empire romain, le culte des arbres fut proscrit dans la Gaule et par l'Eglise et par les princes. Le concile d'Arles s'exprimait ainsi en 452 (2) : « Si dans la juridiction de quelqu'évêque, des infidèles allument des torches ou rendent un *culte aux arbres*, aux fontaines ou aux pierres, si l'évêque néglige de détruire ces objets d'idôlatrie, qu'il sache qu'il est coupable de sacrilège. » Un concile d'Auxerre renouvela plus tard la même défense. Au vi^e siècle, Grégoire le Grand, qui avait déjà écrit à ce sujet à l'évêque de

(1) Il faut sans doute attribuer en partie ce fait à la rareté excessive de cette plante parasite qui commençait à être regardée comme introuvable, quand elle fut découverte, il y a deux ans, par un botaniste de la Société d'émulation du Doubs. Le *Rameau d'or* devint dès ce moment l'insigne du président de cette savante compagnie.

(2) Canon xxiii.

Terracine, demanda à Brunehaut de ne pas tolérer dans son royaume les adorateurs des arbres (1). Dans le siècle suivant, saint Eloi de Noyon recommande de boucher les fontaines et d'abattre les arbres « qu'on nomme sacrés. » Charlemagne fut l'adversaire le plus déclaré de cette idolâtrie. Un premier capitulaire la condamne sous peine d'excommunication dans le cas de récidive. Les termes sont à peu près ceux du concile d'Arles. « Si in alicujus presbyteri parochia infideles aut faculas accenderint, aut arbores, aut fontes, aut saxa venerentur, si hoc eruere neglexerit, sacrilegii reum se esse cognoscat. Dominus aut ordinator rei ipsius, si admonitus hoc emendare noluerit, communione privetur (2). » En 789, nouveau capitulaire. « Item de *arboribus*, vel petris, vel fontibus ubi aliqui stulti luminaria vel alias observationes faciunt, omnino mandamus ut iste pessimus usus et Deo execrabilis, ubicunque invenitur, tollatur et destruat. » Un nouvel édit de la même année 789 ajoute : « Si quis ad fontes aut *arbores* vel *lucos* votum fecerit aut aliquid more gentilium obtulerit et ad honorem dæmonum comederit (3), si nobilis fuerit, solidos sexaginta, si ingenuus triginta, si litus, quindecim (4). » En 794, confirmation des précédentes défenses. « De *arboribus* et *lucis* destruendis canonica observetur auctoritas. »

Tirons en peu de mots les conclusions des textes ci-dessus. Au commencement du règne de Charlemagne, il y avait encore des païens dans les Gaules. « Si in alicujus presbyteri parochia *infideles*, etc. » Ce texte ne permet pas de doute. Ce n'était pas seulement les classes rustiques et ignorantes qui

(1) Cultores arborum. *Epist.* V, liv. VII. — (2) Cap. 316. — (3) C'est le cas de rappeler ici l'*Institutique dapes* de Sédulius, et le repas des bergers de la forêt de Chaux au pied du chêne. — (4) Cap. de 789, n° 21.

persévéraient dans les pratiques anciennes, mais encore des gens plus haut placés dans la hiérarchie de l'époque : « Dominus aut ordinator rei ipsius... communione privetur. » Enfin en 794, il y avait encore dans la Gaule des *bois sacrés*. « De arboribus et lucis destruendis canonica observetur auctoritas (1). »

Comment et à quelle époque cessèrent ces superstitions ? Il serait difficile de le dire. Peut-être même existent-elles encore avec plus ou moins d'altération sur divers points de la France. Voici du moins un fait de ce genre que je puis signaler. La

(1) On m'a reproché de prolonger trop avant vers notre époque les dernières traces du druidisme et du paganisme en général. Voici une pièce où à la vérité il n'est pas question d'*arbres sacrés*, mais qui montre toutefois qu'à la fin du XIII^e siècle beaucoup de pratiques païennes se conservaient encore dans l'ancienne Aquitaine. J'emprunte cette pièce à l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon (Suppl., tom. I, art. *Diana Arduenna*) ; c'est un mandement pastoral d'Auger de Montfaucon, qui fut évêque de Conserans depuis l'année 1279 jusqu'à l'année 1304. Voici ce document traduit du latin par l'auteur même de l'*Antiquité expliquée* : « Que personne n'exerce la divination, soit par les sorts qu'on appelle des *saints* ou des *apôtres*, soit par quelque sorte d'écrit que ce puisse être ; qu'on ne cherche point à pénétrer dans l'avenir ou à faire des maléfices par l'usage de quelques tablettes ou grimoires ou par l'astrolabe. Qu'aucune femme n'ose se vanter qu'elle va la nuit à cheval avec Diane, déesse des païens, ou avec Hérodiade et Bensozia... Que ceux qui emploient de certaines herbes pour se préserver de mal ne se servent d'aucune sorte de vers ni d'enchantements, ni de toute autre chose que de l'Oraison dominicale et du Symbole, et ne mettent que l'un ou l'autre dans les billets qu'ils prendront ou qu'ils lieront. On peut pourtant se servir d'herbes et de pierres contre le démon, pourvu que ce soit sans enchantement. On n'observera pas superstitieusement les jours égyptiens, les constellations, les *liniations*, les kalendes de janvier, les jours, les mois, l'année, le cours de la lune, du soleil, des étoiles, dans la créance qu'il y ait en ces choses quelque vertu. Car ce ne sont ni les causes ni les signes des événements... Il est aussi défendu de pronostiquer les bons ou mauvais événements sur le vol et le gazouillement des oiseaux, ou sur le mouvement des membres, ou sur l'aspect de quelque animal, etc. »

fontaine de *Saint-Hilier* (1) (Seine-et-Marne) guérit la fièvre, et on accourt de toutes les parties du pays environnant pour lui demander la santé; les malades jettent de l'argent dans la source même, qui passe pour contenir un trésor. Voilà bien tous les caractères des *sources sacrées* du paganisme, dites aussi *puits à la monnaie*. Enfin cette fontaine se trouve à *Lieu-Saint*, localité toute druidique, où je me crois fondé à placer la *media regio totius Galliae* des Commentaires (2). Eh bien, à côté de la source, est un vieil arbre mort taillé en forme de croix et toujours chargé de lambeaux d'étoffes, qui rappellent encore, après tant de siècles, la *redimitam vittis arborem* du code Théodosien.

Je parcourais récemment dans une *Revue* scientifique (3) une intéressante discussion sur un vieux mot, dont le sens est perdu et que l'Académie française a même rayé de son dictionnaire. Je crois avoir retrouvé ce sens, et je demande la permission de plaider la cause du vocable méconnu. Il s'agit de l'expression *arboriste*, à laquelle s'est substituée depuis plus ou moins de temps dans les dictionnaires la forme *herboriste*. De-

(1) *Hilier*, Ἠλῶ, être propice, *hilario*, réjouir, l'allemand *heilen*, guérir, l'anglais *heal*, même signification.

(2) *Etude sur les Champs sacrés*, page 103 et suivantes. On a des médailles mérovingiennes frappées à Lieu-Saint, portant *Lucus sanctus* et *Locus sanctus*, mais comment le centre druidique est-il devenu une habitation des rois de la première race? Les Romains confisquèrent probablement les *terrains sacrés* des Gaulois, qui plus tard devinrent ainsi tout naturellement la propriété des rois francs, en tant que successeurs du fisc. En l'an 800, des résidences royales au milieu des forêts se nommaient encore *luci*. « Ut lucos nostros, quos vulgus brogilos vocat et ad tempus semper emendent, et nullatenus exspectent ut necesse sit a novo reedificare. Similiter faciant et de omni ædificio. » (Capit. 46). — Le mot *brogilus* et *broilus*, dont nous avons fait *breu* et *breuil*, signifie lui-même *forêt* et *bois taillis*.

(3) *Revue de l'Instruction publique* du 24 juillet 1862, art. de M. Quicherat.

mandez cependant à Rabelais ce que faisaient Ponocrates et son disciple les jours de pluie ; il vous répondra « qu'au lieu d'*arboriser*, ils visitaient les boutiques de drogueurs, herbiers et apothicaires (1). » Et de même Lafontaine :

Tu veux faire ici l'*arboriste*
Et ne fus jamais que boucher.

« On ne croit point, dit le glossaire de Sainte-Palaye, qu'*arboriser* et *arboriser* soient des altérations d'*herboriser* et *herboliser*. » A Salins, les gens du peuple prononcent *arboriste*. Voyons maintenant d'où est née cette confusion ; c'est Juvénal qui va nous l'apprendre.

Quum dedit ille locum, *cophino fenoque relicto*,
Arcanam Judæa tremens mendicat in aurem
Interpres legum solymarum et magna sacerdos
Arboris ac summi fida internuntia cæli.
Implet et illa manum, sed parcius. Ære minuto
Qualiacunqve voles Judæi somnia vendunt (2).

Ce passage, mal compris jusqu'à ce jour par les traducteurs, s'explique très bien dans mon système sur le culte des arbres et devient même précieux. Cette Juive, que le satyrique nous montre à Rome vendant de porte en porte ses prédictions,

(1) Rabelais, liv. I, ch. 24.

(2) Sat. VI, vers 543 et suivants. — La traduction Dusaulx-Pierrot rend ainsi ce passage : « A cet imposteur succède une Juive qui vient de quitter sa corbeille et son foin. Tremblante, elle s'approche et mendie à l'oreille ; c'est néanmoins l'interprète des lois de Solyme, la grande prêtresse de la forêt d'*Aricie*, en un mot, la fidèle messagère des célestes décrets. On la paie, mais peu généreusement, car les Juifs vendent leurs visions à bon marché. » Une note de M. Pierrot dit ceci : « Les mots du texte *magna sacerdos arboris* n'offrent pas un sens clair. On n'a pour expliquer ce passage que des conjectures. » Le foin et la corbeille ont également fort embarrassé les commentateurs.

comme les Bohémiennes d'aujourd'hui, a pour séjour habituel la forêt d'Aricie, comme nous le verrons mieux tout à l'heure. C'est là qu'au pied de l'arbre sacré

Magna sacerdos
Arboris ac summi fida internuntia cœli,

elle prédit l'avenir comme la prêtresse de l'arbre de Dodone, et vend des plantes médicinales; car ce *foin*, qui remplit sa corbeille, n'est pas autre chose

Cophino fœnoque relicto.

Quoi de plus semblable à du foin que des *simples* desséchés? La satire a de tout temps aimé le mot trivial et fui les *sesquipedalia*. Dans un autre passage du même poète nous allons retrouver encore les Juifs et la corbeille pleine de *foin*.

Hic ubi nocturnæ Numa constituebat amicæ,
Nunc sacri fontis nemus et delubra locantur
Judæis, quorum *cophinus fœnumque supellex*.
Omnis enim populo mercedem pendere jussa est
Arbor et ejectis mendicat silva Camœnis.
In vallem Egeriæ descendimus et speluncas
Dissimiles veris. Quanto præstantius esset
Numen aquæ, viridi si margine clauderet undas
Herba nec ingenuum violarent marmora tuffum (1).

Nous trouvons dans ce passage la forêt d'Aricie dédiée à Diane, son temple, la fontaine sacrée (sacri fontis), la caverne prophétique, et au milieu de tout cela, une troupe de Juifs dont l'attirail consiste en des corbeilles remplies de *dictames*,

Quorum *cophinus fœnumque supellex*.

(1) Juvénal, sat. III, vers. 9 et suivants; les traducteurs reconnaissent aussi l'impossibilité de saisir le sens de ce texte.

et qui moyennant le paiement du *lucar* ou droit de location des bois sacrés,

Nunc sacri fontis nemus et delubra locantur

exploitent comme devins et marchands de panacées la réputation de la forêt sainte et la crédulité des visiteurs. Juive comme eux, habitant aussi les environs de Rome et faisant le même commerce de simples et de divination, la *magna sacerdos arboris* était certainement de leur bande. Son *arbre* et ses *simples* nous expliquent le mot d'*arboriste*, en même temps que le mot d'*arboriste* nous aide à comprendre le *magna sacerdos arboris* et la corbeille de *foin*, qui n'offrent aucun sens autrement (1).

III

J'ai épuisé la seconde partie de mon sujet; il me reste maintenant à rechercher l'origine du culte du *pommier* chez les peuples anciens. Aucun fruit n'a, même à beaucoup près, un rôle aussi considérable que la pomme dans les légendes de la Grèce. C'est elle qui sème la discorde entre les trois déesses; c'est elle qui livre Atalante à Hippomène :

Obstupuit virgo nitidique cupidine pomi
Declinat cursus aurumque volubile trahit (2).

Avant Ovide, Catulle avait fait allusion au même fait :

Tam gratum mihi quam ferunt puellæ
Pernici aureolam fuisse malum
Quod zonam solvit diu ligatam (3).

(1) *Herboriste* est évidemment une altération d'*arboriste*; autrement on eût dit *herbiste*. — (2) Ovide, *Métam.*, liv. X. — (3) Catulle, *Carmen* III.

L'arbre qui portait ces fruits funestes croissait à Chypre et dans un terrain consacré à Vénus :

Medio nitet arbor in arvo

Fulva comam, fulvo ramis crepitantibus auro (1).

Ici la pomme n'est plus *dorée* ; elle est *d'or*, et c'est sa valeur métallique qui excite la convoitise et devient fatale. Nous retrouvons la pomme dans la pastorale de Daphnis et Chloé ; nous la rencontrons de nouveau et d'une manière plus saillante dans la fable des Hespérides, qui n'a pas besoin d'être racontée ici. « Les sentiments des mythographes, dit Diodore de Sicile, sont partagés au sujet de ces pommes. Les uns disent qu'il y avait des *pommes d'or* dans certains jardins des Hespérides en Lybie et qu'elles étaient continuellement gardées par un dragon. D'autres soutiennent que les Hespérides possédaient de si beaux troupeaux de *brebis* que par une métaphore poétique on les avait appelées *pommes d'or* (2). » Et un peu plus loin : « Comme les poètes appellent les *brebis* des *pommes*, ces troupeaux reçurent le nom de *pommes d'or* (3). » Paléphate dit à son tour en déplaçant le lieu de la scène : « Hespérus de Milet avait deux filles nommées Hespérides et de belles brebis nommées $\mu\tilde{\eta}\lambda\alpha$ (4). » Notons précieusement ce double sens du mot $\mu\tilde{\eta}\lambda\alpha$, qui signifie à la fois en grec *pomme* et *brebis*, sans qu'il y ait même aucune différence dans l'accentuation (5).

Qu'est-ce que la légende de la Toison-d'Or ? Je vais risquer une conjecture. Je n'y vois qu'une seconde édition de la fable

(1) *Métam.*, liv. X. — (2) Diod., liv. IV, ch. 26. — (3) Id., liv. IV, ch. 27. — (4) *De incredib. hist.*, ch. 19. — (5) C'est l'histoire des pantoufles de *vair* de Cendrillon, qui finirent par devenir des pantoufles de *verre*, chaussure peu avantageuse ; j'espère montrer bientôt que les légendes grecques sont remplies de méprises de ce genre.

des Hespérides. Comme les pommes d'Hespérus, la toison est suspendue à un arbre, et elle est également défendue par un dragon qu'Orphée ou l'auteur quelconque des *Argonautiques* nous montre aussi enlacé autour du tronc. Le caractère moral des deux faits est d'ailleurs absolument le même, et Jason y vaut Hercule; toute la différence est que dans la fable des Hespérides, la tradition hésitait encore entre les deux sens du mot $\mu\tilde{\eta}\lambda\omicron\nu$, tandis que dans celle des Argonautes elle se prononce ouvertement pour l'acception *brebis*. *Brebis-d'Or* a fait aisément *Toison-d'Or*, ou plutôt c'était la seule manière un peu plausible de concilier cette interprétation avec les autres données de la légende, telles que l'arbre qui portait la toison et le dragon qui la gardait.

J'émettrai encore une autre conjecture, mais je dois annoncer d'abord que j'établirai tout à l'heure à l'aide de textes nombreux et incontestables, que le *pommier* était hautement honoré chez plusieurs nations de l'Occident. Voici maintenant mon hypothèse. Rome n'avait pas seulement son arbre prophétique de la forêt d'Aricie, son *figuier ruminal* et son champ du *cormier sacré*; elle aussi avait révééré autrefois le pommier. Dans l'enceinte de la ville ou aux alentours de cette enceinte se trouvait un territoire jadis inauguré par les prêtres étrusques, territoire où il était défendu de construire et de labourer le sol et où se prenaient les auspices. Ce lieu se nommait *Pomœrium*, dénomination qui à mon avis vaut tout un texte. Pour avoir perdu la signification originelle du mot, les historiens anciens sont ici encore plus en désaccord qu'à propos de *Pomme-d'Or* et *Toison-d'Or*. Festus place le *Pomœrium retro et intro muros urbis*; Tite-Live le nomme *circa murum locus*; Aggenus Urbicus le place *en devant des murs*, Pollux *entre les murs*, Aulu-Gelle *tout autour de l'enceinte*. Plutarque dit

que le *Pomœrium* était au delà de la muraille par rapport à l'intérieur de la ville. Tous rattachent ce mot à *murus* ou *mœrus* ; pas un ne s'est souvenu de *pomus*, *pommier* et *arbre fruitier* en général, ni de *Pomarium* et *Pomerium*, lieu planté d'arbres.

Et Uda

Mobilibus pomaria rivis (1).

A mon avis le *Pomœrium* n'était primitivement qu'un de nos *Champs-du-Pommier*. Pour quiconque connaît les lois de formation de la langue rustique de Franche-Comté, *Pomœrium* n'a pu devenir dans notre patois que *Poumério*. Or, à une lieue des trois *Champ-du-Pommier* de *Pontdhéry*, *Vers* et *Montrond*, la localité toute romaine de *Valempoulières* a, au milieu d'autres dénominations latines, un territoire nommé au registre cadastral *Poumério* (2).

Quittons les Grecs et les Romains, peuples trop occupés, trop mobiles, et adressons-nous de préférence à des nations demeurées plus proches de l'état primitif de l'humanité, et qui ayant moins appris, avaient aussi moins oublié. Le pommier et la pomme tiennent dans les légendes celtiques une place considérable. Écoutons d'abord le témoignage de Geoffroy de Montmouth dans sa *Vie de Merlin*.

Deficient nunc poma michi (3),

dit l'enchanteur presque dès le début du poème. Et quelques vers plus loin :

Autumnus micia poma (4).

(1) Voir pour la forme *Pomerium* Isidore de Séville, *De diff. verb.*, liv. I, ch. 63. — (2) Le nom de *Medina del Pomar*, ville d'Espagne, est à remarquer. *Pomar* signifie en espagnol *lieu planté de pommiers*, et *Medina*, du moins à mon avis, *centre sacré*. — (3) *Vita Merlini*, vers. 96. — (4) *Ib.*, v. 150.

Télésin décrit l'île de félicité, la terre du bonheur et de l'innocence :

Insula Pomorum, quæ Fortunata vocatur (1).

Et de même :

In rivo fontis redolentia poma jacere (2).

De même encore :

Ergo distribui data poma sodalibus (3).

Hæc michi, non illis, velut æstimo, poma dabantur (4).

Et enfin :

Si fruerer pomis in gramine forte repertis (5).

On me dira que Geoffroy de Montmouth était très érudit, qu'il parle de Didon, d'Enée, des Muses, de la fable des Hespérides; mais s'il n'a fait qu'imiter les poètes latins, que font donc là Merlin et Télésin, et pourquoi la *pomme*, mentionnée une fois ou deux seulement par Virgile, Ovide et Catulle, se rencontre-t-elle dans son ouvrage presque à chaque vers ?

Faisons mieux et interrogeons directement les poèmes gaéliques. Je demande la permission de reproduire ici un passage de l'*Apple-Trees* (6) que j'ai déjà cité ailleurs. « Le délicieux pommier aux fleurs d'un blanc pur s'étalant sur de vastes rameaux produit de *douces pommes*, pour qui peut les digérer. De tout temps, elles ont mûri dans une forêt écartée. » M. Delacroix cite à son tour le passage suivant : « Pommiers superbes, ô vous dont on aime l'ombre et les fruits, dont on admire

(1) Vita Merlini, vers. 902 et suiv.— (2) V. 141.— (3) V. 1413.— (4) V. 1424.— (5) V. 1433.— (6) *Chanson des pommiers*, traduite du gaélique en anglais par Davies.

la beauté!... Tous se jettent avec avidité sur vos pommes, pensant qu'elles leur feront prédire les exploits de leurs rois (1). » Merlin dit dans le même passage qu'il avait « sept pommiers et sept vingts de plus. » Chaque village celtique ayant son *Champ-du-Pommier*, et le poème d'*Apple-Trees* se rapportant vraisemblablement aux dernières luttes du druidisme contre le christianisme, cela signifie que la veille de sa défaite définitive, le druidisme possédait encore en Ecosse « sur le versant de la montagne » cent quarante-sept villages ou bourgades.

Laissons maintenant la parole au *Myrddinn* de M. de la Villemarqué. « Merlin, dit ce savant académicien si versé dans la connaissance des traditions gauloises, Merlin regrette ses arbres aux pommes d'or où se cueille le fruit de prophétie... (2). L'on n'a pas oublié le jardin que possédait en Hespérie la magicienne, mère de Marsus, l'*enchanteur de serpents*, ce jardin qui fait penser si naturellement aux fameuses pommes d'or des trois nymphes hespérides gardées par un dragon. Quant aux bosquets que chante le barde, ils étaient confiés à la garde, non pas d'un dragon (nous le retrouverons dans la légende), mais d'une jeune fille appelée *Splendeur*. Splendour était aussi le nom de l'aînée des Hespérides, et sa forme dans la langue grecque s'éloigne peu de la forme celtique. »

Le pommier se retrouve à chaque page dans les fragments des poèmes celtiques cités par M. de la Villemarqué. « O pommier doux et cher arbre, je suis tout inquiet pour toi. Je tremble que les bûcherons ne viennent et ne creusent autour de ta racine et ne corrompent ta sève et que tu ne puisses plus porter de fruits à l'avenir (4). » — Ailleurs : « O pommier doux,

(1) Alaise et Séquanie, p. 101. — (2) Myrddinn, p. 50 et suivantes. (3) Aval-lenau, Myrivian, c. I, p. 150, extrait du *Barzaz-Breiz*.

pommier sacré ! s'écrie Merlin vaincu et fugitif, mon visage s'est flétri à force de pleurer ; ne suis-je pas abandonné de mes meilleurs amis (1) ? » On se rappelle involontairement le vers de Sédulius :

Et ramos flebilis orat.

Au temps de Mathilde et du roi Henri II, les montagnards gallois chantaient encore : « Pommiers doux aux fruits délicieux, vous qui croissez à l'écart dans les forêts de la Calédonie ! En vain on vous recherchera pour cueillir vos pommes, etc. (2). » Et de même ailleurs : « O pommiers doux aux blanches fleurs, vos fruits délicieux apprennent à expliquer les paroles mystérieuses... O pommiers doux, un voile sombre couvre votre feuillage vert (3). »

Ce n'est pas seulement dans le pays de Galles qu'a survécu la légende du pommier ; on la retrouve en Ecosse, dans la Bretagne française, partout où quelques débris des chants des bardes ont échappé au temps. Voici en quels termes M. de la Villemarqué analyse une ballade cornwallaise : « Merlin cherchant sa harpe et son anneau de barde qu'on lui a dérobés, passe devant la porte d'une vieille sorcière, plus puissante que lui. Elle le prie d'entrer, lui promettant de les lui faire retrouver. Il entre, il mange trois *pommes rouges* que lui offre la vieille, et aussitôt il tombe dans un sommeil magique (4). » La tradition d'Ecosse raconte le même fait avec cette seule différence que c'est Maeldin qui mange les trois *pommes* destinées à Merlin, et se trouve enchanté à sa place. Dans une chanson armoricaine, la sorcière chante elle-même son triomphe. « Il

(1) Myrivian, p. 55. — (2) Ib., p. 249. — (3) Ib., p. 254. — (4) Myrddinn, p. 139.

a avalé, dit-elle, trois *pommes rouges*, que je lui ai cuites sous la cendre; il a mangé mes pommes; voilà qu'il nous suivra partout (1). » Une légende trégorroise nous montre Merlin se présentant, tenant trois pommes, à la cour d'Arthur. « Voici, dit-il, trois pommes d'or brillant; elles seront le partage des trois plus belles dames. C'est moi, Merlin, qui prédis cela (2). » M. de la Villemarqué assimile avec raison ces pommes aux fruits de discorde de la mythologie grecque. « Sitôt que ma harpe chantait, dit encore Merlin dans une autre pièce armoricaine, des fruits d'or tombaient des arbres... J'ai perdu ma harpe; les arbres aux fruits d'or ont été abattus (3). »

La légende de Merlin est bien plus effacée en Franche-Comté, mais çà et là quelques noms de territoires la rappellent encore. Ainsi le *Champ-Sacré* des Séquanes possède, comme je l'ai dit déjà, un *Bois-Merlin* contigu au *Champ-du-Pommier* de Vers, rapprochement qui nous intéressera davantage maintenant que nous avons rencontré si souvent ensemble Merlin et le pommier. On sait combien les sources étaient chères à l'Enchanteur :

Fons erat in summo cujusdam vertice montis ;
Illic Merlinus considerat...

Saizenay en a une qui porte le nom de *Fontaine-Merlin*; et la fontaine de la Chaux-sur-Champagny sort d'une combe nommée *Combe-Mélin*, forme patoise de Merlin. Les *Champs-*

(1) Barzaz-Breiz, par M. de la Villemarqué, p. 80. — (2) Myrddhinn, p. 140.
— (3) *Ib.*, p. 57. Il semble voir Orphée, ce Merlin de la Grèce primitive, adressant aussi ses chants aux arbres :

Duxit et auritas blanda testudine quercus (Virg.)
Et auritas fidibus canoris
Ducere quercus (Hor.)

du-Pommier abondent, on le sait déjà, dans notre pays; Myon a un territoire nommé *Pommier-Doux*, dénomination qui reproduit exactement les *mitia poma* de Geoffroy de Montmouth, les *sweet apples* de la traduction de Davies et les *afallen peren* (pommier doux) du texte original. On connaît aussi la chanson du *Pommier doux*, dont le commencement seul paraît ancien :

Il y a-t-un pommier doux ;
Trois jolies princesses sont assises dessous.

Ces trois jolies princesses sont les *trois* belles dames de la légende trégorroise et, en remontant plus haut, les *trois* déesses jugées par Pâris et les *trois* nymphes hespérides. Le lieu qu'habitait Merlin avec Viviane se nommait *Jardin-de-Joie*; je trouve près de *Pretin* un climat nommé *Champ-de-la-Joie*, et à *Mâlain* (Côte-d'Or), qui était un sanctuaire druidique, *Champ-de-Joie*. Le nom de *Gawain*, neveu d'Arthur, n'est pas même étranger à notre pays; au dire des paysans, son coursier, le *cheval Gawain*, galope toute la nuit autour de la mare d'*Arc et Senans*. Devons-nous rapporter ces divers faits à l'action de la légende bretonne qui, vers le douzième siècle, a pu se répandre dans nos contrées? Il me semble que des récits venus du dehors peuvent bien intéresser et même passionner plus ou moins longtemps les esprits, mais que les événements vraiment locaux ont seuls le privilège de faire empreinte sur tel ou tel point du sol et de laisser dans la mémoire des populations ces traces ineffaçables. L'Irlande, l'Ecosse et les deux Bretagnes se disputent le berceau de Merlin; l'Enchanteur est de tous ces pays, et il est du nôtre également; car, selon toute vraisemblance, il n'est que la personification de la poésie et de la divination druidiques.

Revenons à nos *Champs-du-Pommier* et faisons faire un pas de plus à la question. Le pommier et la pomme se présentent à nous dans les diverses légendes, soit de la Grèce, soit des pays gaulois, avec deux caractères principaux. D'une part, c'est le pommier qu'invoque Merlin au moment de prédire l'avenir ; c'est lui « qui apprend à expliquer les paroles mystérieuses. » M. de la Villemarqué dit qu'il est « l'arbre où se cueille le fruit de prophétie. » M. Henri Martin le nomme *l'arbre de la science*. Le pommier n'est pas seulement cela ; c'est encore l'arbre tentateur et fatal aux hommes. La pomme séduit Atalante, et l'arbre qui la porte croît à Chypre dans un territoire consacré à Vénus. « Les Cupidons, dit Philostrate, se délectent à cueillir des pommes ; » une des planches de *l'Antiquité expliquée* nous en montre plusieurs livrés à cette récréation. La pomme sème la discorde entre les trois déesses grecques et entre les trois belles dames de la légende de Tréguier ; elle enchante et perd Merlin et Maeldin. N'est-ce pas là l'histoire tout entière du premier pommier et du premier couple ? Le serpent de la Genèse ne manque même pas à la légende. On le retrouve sous le nom de dragon ⁽¹⁾ dans la fable des Hespérides et dans celle des Argonautes, et précisément au pied de l'arbre qu'à la vérité il a cette fois mission de défendre. M. de la Villemarqué fait remarquer lui-même que le serpent est mêlé aussi à l'histoire de Merlin. Le jardin d'Eden n'est-il pas rappelé distinctement par le jardin des Hespérides, *l'Insula Fortunata* dite aussi *Insula Pomorum*, et enfin par le *Jardin-de-Joie*, où Viviane et Merlin représentent le premier couple humain ? Viviane séduit et trompe Merlin, comme Ève

(1) In mari angues, in terra serpentes, in templo dracones vocantur. (Isid. de Sév.)

a trompé Adam. Déjà au XI^e siècle, le barde Madarvg, frappé sans doute de ces rapports, comparait les pommiers de Merlin au *pommier de mort* du paradis terrestre (1).

Voici un passage des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions relativement aux pommes du jardin des Hespérides (2). « D'autres prétendent que le jardin des Hespérides, leurs pommes et leur dragon ont été faits d'après le paradis terrestre. En effet, si on jette les yeux sur la médaille dont j'ai déjà parlé (un médaillon d'Antonin-le-Pieux alors au cabinet du roi), on sera tenté à la première inspection de croire qu'il représente la désobéissance du premier homme. On voit au milieu un grand arbre, sur lequel parmi plusieurs pommes en paraît une plus belle que les autres. Un long serpent environne le tronc. Hercule est debout à côté de l'arbre et lève la main vers le fruit. De l'autre côté sont les Hespérides, et si, au lieu qu'elles sont trois, il n'y en avait qu'une, il n'y aurait personne qui ne crût voir Ève et Adam et tout ce qui est rapporté au chapitre III^e de la Genèse. »

Après les choses, voyons les mots ; ils ont aussi, quoi qu'on en dise, leur importance. Chez les Grecs, *séduire* se rendait par *μηλεβολέω* et *μήλοις βάλλειν*, *jeter la pomme* (3).

Βῆλλοι τοὶ Πιλοφραμε το ποίμνιον ἃ Γάλατεια μάλοισι,

dit Théocrite, et Virgile après lui :

Malo me Galatea petit, lasciva puella.

Malo petere signifiait donc aussi *tenter* et *séduire*. Autre

(1) Myrddhinn, p. 256. — (2) Dissertation sur les Hespérides, *Histoire des Inscriptions*, tome III. — (3) *μηλῶ βληθεὶς ὑπὸ πορνιδίον*, séduit par une courtisane (Aristoph., *les Nuées*).

fait : les Romains avaient des *arbres heureux* ⁽¹⁾, donc aussi des *arbres malheureux*, vague souvenir de l'arbre qui causa le grand mal de l'humanité. Voici des indices plus concluants : *malum*, mal, et *malum*, pomme, ne diffèrent en latin que par la quantité de la première syllabe. Du tudesque *abfall* (chute, désobéissance), est né dans la même langue *apfel*, pomme, dont la prononciation ne diffère guère plus que celle des deux *malum*. D'après Bullet, *pomme* se disait en langue gauloise *aval* et *avel*, et Bullet paraît avoir raison ici ; car Alain de Lille nomme l'*Insula Pomorum* île d'*Avalon*, et d'autre part, dans le manuscrit de Caermarthen, cité par M. de la Villemarqué, les pommes sont nommées *afallen*, de même que le nom gaélique de la Chanson des Pommiers est *afallenau*. Bullet écrit au pluriel *Avalen*.

Aval et *avel* n'existent plus en français, mais dans la langue anglaise, qui est en partie celtique, *evil* signifie le *mal* ⁽²⁾. Le dictionnaire d'Armstrong donne pour le pays de Galles deux variantes d'*aval*, savoir : *ubhall* et *abhall*, qui signifient l'un et l'autre *pommier*. *Uball* rappelle de bien près l'allemand *ubel*, qui veut dire le *mal* ⁽³⁾, et *abhall* se rapproche encore davantage du mot également gaélique *abhaill*, qui, d'après Armstrong, signifie la mort. Voilà bien des idiomes dans les-

(1) Subter arborem felicem. (Fabius Pictor dans Aulu-Gelle, X, 15.) — De arbore felici. (Ibid.)

Felicis mali quo non præstantius ullum. (Virg.)

Un ancien dit que les *arbres heureux* étaient ceux qui donnaient beaucoup de fruits ; l'explication est naïve, et il serait difficile de s'en contenter.

(2) La pomme se dit *grigon* en breton armoricain ; *grigon* est dans le Jura le nom d'un mauvais lutin.

(3) L'allemand a dans ses plus anciens mots assez d'affinités avec les autres langues d'Occident pour que ce rapprochement ne paraisse pas illégitime.

quels la pomme tire son nom des mots qui expriment les idées de *mal*, *désobéissance* et *mort*, fruit de la désobéissance. Le mot mystérieux d'*aval*, avec sa double signification, était sans doute « un des trois mots de la langue primitive » que, d'après M. de la Villemarqué, Merlin se vantait d'avoir conservés ; et d'autre part, à l'autre bout de l'Europe, les mystères d'Eleusis paraissent avoir gardé aussi longtemps le souvenir du rôle fatal de la pomme ; car, d'après Porphyre, il était défendu aux initiés de toucher à ce fruit (1).

(1) J'emprunte ce fait à l'ouvrage si intéressant de M. Ch. Magnin sur les *Origines du Théâtre*. Le savant académicien fait cette réflexion : « Cette défense rappelle involontairement le second chapitre de la Genèse. »